



RAPPORT ANALYTIQUE SUR L'ÉCHEC DES COMMISSIONS PRÉCÉDENTES ET LA VALEUR AJOUTÉE DE LA PROPOSITION "LA VOIX"

I. CONSTAT D'ÉCHEC DES COMMISSIONS PRÉCÉDENTES EN HAÏTI

A. Manque de neutralité et de crédibilité

Les commissions précédentes ont été perçues comme partisans, souvent manipulées par des intérêts politiques ou influencées par des puissances étrangères. Ce déficit de neutralité a entraîné une défiance généralisée.

B. Absence d'inclusion et dialogue restreint

La plupart des structures existantes ont écarté des acteurs clés : la jeunesse, les mouvements citoyens, la diaspora, les collectivités territoriales. Le manque d'approche participative a bloqué toute forme d'adhésion nationale.

C. Pressions extérieures et manque de souveraineté

Certaines propositions ont été fortement influencées par les agendas de puissances étrangères ou d'organisations internationales. Ce manque d'ancrage local a été perçu comme une perte de contrôle national sur l'avenir du pays.

D. Sous-estimation du facteur sécuritaire

La question de l'insécurité, des groupes armés et de l'occupation de territoires par des groupes violents a été ignorée ou réduite à une approche strictement militaire, sans vision de pacification ou de dialogue réaliste.

E. Incapacité à proposer une feuille de route claire

L'absence de calendrier, d'objectifs mesurables et d'indicateurs de succès a condamné plusieurs initiatives à l'improvisation.



II. LA PROPOSITION "LA VOIX" : UNE APPROCHE INNOVANTE ET STRUCTURÉE

A. Une architecture claire : quatre commissions distinctes et complémentaires

1. **Commission électorale technique** : des experts pour planifier et encadrer les élections dans les plus brefs délais.
2. **Commission de souveraineté nationale** : espace de dialogue entre partis et acteurs politiques.
3. **Commission de paix et de sécurité** : offre de sortie aux groupes armés par voie diplomatique et réinsertion.
4. **Commission constitutionnelle** : évaluation des projets existants pour un référendum à deux options claires.

B. Une stratégie de dialogue inclusif

- Utilisation d'une plateforme en ligne pour recevoir les doléances.
- Déplacements et rencontres directes avec les partis.
- Présence territoriale élargie (dans le pays et à l'étranger).

C. Une approche réaliste face aux groupes armés

- Dialogue avec les chefs.
- Réinsertion ou exil sécurisé et surveillé.
- Intégration progressive des membres dans des programmes de reconstruction nationale.

D. Une rupture avec l'ancien système

- Refus de toute manipulation politique.
 - Priorité à l'intérêt collectif.
 - Fin du clientélisme et de la corruption électorale.
-



III. POURQUOI LA VOIX PEUT RÉUSSIR

1. Leadership assumé mais non hégémonique

LA VOIX se positionne comme **acteur facilitateur** et non comme dominatrice du processus. Elle propose, construit, organise, mais laisse le peuple et les institutions décider.

2. Vision enracinée dans la souveraineté populaire

Chaque mécanisme vise à redonner au peuple haïtien la parole et le pouvoir de décision.

3. Synergie entre acteurs

Ce projet cherche à réunir diaspora, population, partis, jeunes, anciens exclus, femmes et communautés rurales autour d'un seul dessein : sauver Haïti.

4. Une feuille de route exécutable

Le plan prévoit :

- des commissions opérationnelles,
- un calendrier d'étapes,
- une gouvernance coordonnée,
- une transparence totale du processus.

IV. CITATION DIPLOMATIQUE (vision internationale)

"Nous tendons la main à la communauté internationale non pour demander, mais pour construire. LA VOIX ne cherche ni tutelle ni faveur, mais un partenariat de dignité pour rétablir la souveraineté d'Haïti."

Conclusion : Contrairement aux précédentes initiatives, cette proposition est le fruit d'une stratégie claire, ancrée dans une réalité de terrain, dotée d'une vision d'unité, de paix et de justice sociale. LA VOIX incarne une rupture responsable, une chance historique pour que le peuple haïtien prenne enfin sa place au centre des décisions sur son avenir.